

**pollution aux pesticides**

Publié le mardi 27 décembre 2011 à 19H25

Un chercheur montre qu'il y a du DDT dans l'Arc interdit depuis 1970



Le chercheur a découvert la présence de DDT, d'origine agricole ou industrielle, après des prélèvements faits sur 16 sites du cours de l'Arc. Avec des taux pouvant affecter l'environnement.

Photo Sophie Spitéri

"Délinquance environnementale" : nous employons ce terme le 14 décembre dernier pour évoquer les relevés de l'Agence de l'eau révélant que l'on retrouve dans nos rivières et nos nappes phréatiques des pesticides interdits depuis 2003. Nous avons été contactés par un chercheur, Fehmi Kanzari, qui montre par ses mesures que le problème de pollution de l'eau

par des produits illicites est encore plus grave. "J'ai fait une série de seize prélèvements dans les sédiments sur le cours de l'Arc, entre Rousset et l'Étang de Berre et j'ai mis en évidence la présence de DDT, un insecticide interdit en agriculture depuis 1970, révèle-t-il. Cela dans le cadre d'une thèse de doctorat sur les micropolluants dans l'Arc, l'Huveaune et la Durance au sein de l'équipe Analyse, Développement Durable et Méthodologie (AD2M) à l'Europôle de l'Arbois à Aix-en-Provence."

On peut penser qu'il s'agit de dépôts anciens seulement voilà, selon ce spécialiste, le DDT et ses produits de dégradation ont une durée de vie de 15 ans dans les sédiments. Et on parle là d'un produit interdit depuis 41 ans. Alors se confirme ce qu'évoquait un participant à la récente réunion de l'agence de l'eau : l'existence de filières illicites d'approvisionnement.

Des dizaines de produits. "C'est effectivement une piste mais il y en a une autre pour l'Arc, indique Fehmi Kanzari dont les travaux ont été publiés dans la revue "Environmental Science and Pollution Research". Entre Rousset et Trets, au bord du cours de l'Arc, était installée une entreprise, Pepro qui a utilisé du DDT pour faire de la "formulation", c'est-à-dire en le mélangeant à d'autres matières premières, pour des produits pharmaceutiques destinés à l'exportation." Et a donc pu en rejeter. Pour cette utilisation sanitaire et pharmaceutique, l'interdiction n'existait pas. Avec des déversements et des dégâts sur l'environnement de l'Arc. Les prélèvements du chercheur aixois portent sur des dizaines de pesticides, sur des hydrocarbures (HAP) résultant des chauffages, de la circulation automobile et sur le PCB.

Ainsi, concernant l'endrine, un insecticide utilisé sur les pommiers, le maïs ou les grains de récolte maïs interdit pour les agriculteurs depuis 1994, il montre que 45 % de ses prélèvements effectués entre 2008 et 2010 comprennent un taux de ce produit pouvant avoir un effet notable sur la flore et la faune. "Le DDT, sur certains de mes points de mesure, est présent dans ces proportions pouvant agir sur l'environnement aquatique, reprend le doctorant. Il faut se poser la question des stocks restants, de leur contrôle et de leur destruction. Je suis originaire de Tunisie et on y trouve 1 300 tonnes de pesticides, notamment du DDT, retirés du marché, stockés à l'air libre sans aucune sécurité comme dans nombre d'autres pays du continent africain."

Fehmi Kanzari met aussi en avant des prélèvements d'endosulfan, utilisé pour traiter les céréales et les arbres fruitiers et interdit depuis 2007, de lindane, illicite depuis 2001. Son travail sur la Durance et l'Huveaune va prochainement donner lieu à publication, sous l'autorité de ses directeurs de thèse les Pr Gilbert Mille et Pierre Doumenq, de la fac de Saint- Jérôme de Marseille. "La Durance est touchée par les HAP et les pesticides, du DDT au chlorfenvinphos." La police de l'eau a du pain sur la planche pour remonter à la source des pollutions.